



Charleville-Mézières, 22 mars 2022

Monsieur **Mickaël ADAMKIEWICZ**,
Secrétaire Académique - A&I UNSA Reims

à

Monsieur le Président de
L'Université de Reims Champagne Ardenne
Académie de Reims (URCA)

Objet : Demande de mise en place de groupes de travail concernant l'IFSE des personnels de l'AENES de l'URCA

Monsieur le Président de l'URCA,

La section **A&I UNSA** ne peut que se féliciter de la revalorisation de l'IFSE 2021 et 2022 des personnels administratifs au sein du MENJS (en annexe à ce courrier les nouvelles grilles IFSE pour l'enseignement scolaire) qui a été donné suite à la signature par l'UNSA Education et A&I UNSA le 10 septembre 2021 d'un relevé de décisions dans le cadre du Grenelle de l'éducation sur le plan pluriannuel de requalification de la filière administrative avec le ministre de l'éducation nationale. Les axes prévus dans le relevé de décisions comme la prise en compte de l'évolution récente et à venir des missions et des métiers, la requalification des emplois de la filière et la revalorisation indemnitaire des personnels de la filière administrative ont conduit le syndicat **A&I UNSA** à rappeler à Mme Vidal l'urgence d'une démarche similaire pour l'enseignement supérieur.

La section **A&I UNSA** a fait le constat d'ans l'académie de Reims d'une disparité flagrante entre les agents de la filière AENES exerçant dans l'enseignement scolaire (EPL, services académiques et services déconcentrés) et ceux qui travaillent au sein de l'URCA. L'AENES a toute sa place dans l'enseignement supérieur. Il nous faut construire dans l'enseignement supérieur ce qui a été fait dans l'enseignement scolaire.

La section **A&I UNSA** ne peut accepter que les collègues de l'AENES soient privés de revalorisation indemnitaire. Certes il n'est pas question d'ignorer l'autonomie de l'université mais les fonctionnaires d'Etat que nous sommes ne peuvent pas être « mis de côté » volontairement ou pas.

Par conséquent, la section A&I UNSA sollicite auprès de vous l'organisation de groupes de travail pour parvenir à une réflexion sur l'IFSE des personnels AENES travaillant au sein de l'URCA.

Les représentant·e·s élu·e·s du personnel du syndicat Administration et Intendance de l'UNSA section académique de Reims vous prient d'agrèer, Monsieur le président de l'URCA, l'expression de nos salutations distinguées et vous remercient de la bienveillance avec laquelle vous étudierez cette demande.

Le Secrétaire Académique,
A&I UNSA académie de Reims

Mickaël ADAMKIEWICZ

Annexe GRILLES INDEMNITAIRES IFSE CATEGORIE A et B de l'enseignement scolaire:

ACADEMIE DE REIMS
DRH / DPATE

RIFSEEP FILIERE ADMINISTRATIVE AU 1er JANVIER 2022

Corps des secrétaires administratifs de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur

Groupe de fonctions	Fonctions	EPLÉ				SERVICES ACADEMIQUES			
		personnels logés		personnels non logés		Fonctions	Montant IFSE		
		Montant IFSE		Montant IFSE			annual	mensuel	
		annual	mensuel	annual	mensuel				
Groupe 1 Fonctions d'encadrement et/ou à responsabilités particulières	Gestionnaire matériel Fonddé de pouvoir	7 204,18	600,35	8 475,50	706,29	Chef de bureau du rectorat Responsables de service mutualisé : - AESH - 1° degré privé	8 475,50	706,29	
Groupe 2 Fonctions d'encadrement ou à technicité particulière	Adjoint à l'agent comptable dans les établissements sans fondé de pouvoir	6 264,50	522,04	7 370,00	614,17	- Adjoint au chef de division en DSDEN - Chargé du contrôle interne comptable (coordonnateur paye) - Chef de cabinet des DASEN - Secrétaire du recteur - Adjoint au chef de bureau - Coordination action sociale - Secrétaire du SGA - Responsable du secrétariat DAVS - Responsable de la cellule chômage	7 370,00	614,17	
Groupe 3 Fonctions usuelles	Chargé de gestion Secrétaire d'EPLÉ	5 695,00	474,58	6 700,00	558,33	Chargé de gestion	6 700,00	558,33	

ACADEMIE DE REIMS
DRH / DPATE

RIFSEEP FILIERE ADMINISTRATIVE AU 1er JANVIER 2022

Corps des Attachés d'Administration de l'Etat

Groupe de fonctions	Fonctions	EPLÉ				SERVICES ACADEMIQUES			
		personnels logés		personnels non logés		Fonctions	Montant IFSE		
		Montant IFSE		Montant IFSE			annual	mensuel	
		annual	mensuel	annual	mensuel				
Groupe 1 Fonctions d'encadrement supérieur	Agent comptable ≥ 7 établissements (hors AENESR)	14 291,28	1 190,94	16 813,27	1 401,11	Chef de division ou de service rectorat (hors AENESR)	20 479,00	1 706,58	
Groupe 2 Fonctions d'encadrement à responsabilités et/ou technicité importantes	- Agent comptable ≥ 3 établissements ou = 2 dont 1 en 4 ^{ème} catégorie ou 4 ^{ème} exceptionnelle - GM établissement classé en 4 ^{ème} catégorie ou 4 ^{ème} exceptionnelle - Agent comptable d'un GRETA avec un budget ≥ 2.5 millions	11 433,03	952,75	13 450,62	1 120,89	- Contrôleur de gestion - Chef du service juridique - Coordinatrice académique paye	13 450,62	1 120,89	
Groupe 3 Fonctions d'encadrement intermédiaire et/ou à technicité particulières	- Gestionnaire matériel hors établissement 4 ^{ème} catégorie ou 4 ^{ème} exceptionnelle - Fondé de pouvoir	9 527,52	793,96	11 208,85	934,07	- Chargé de mission juridique auprès de la DRH - Chargé de projet auprès du SGA	11 208,85	934,07	
Groupe 4 Fonctions usuelles	Toute autre catégorie A	8 284,81	690,40	9 746,83	812,24	Toute autre catégorie A	9 746,83	812,24	